

## REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX D'EUTELSAT COMMUNICATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2017-18

Le Conseil d'administration d'Eutelsat Communications lors de sa réunion du 31 juillet 2018 a arrêté, sur recommandation du Comité des Rémunérations, les montants fixes et variables des rémunérations de Monsieur Michel de Rosen, Président du conseil d'Administration jusqu'au 8 novembre 2017, de Monsieur Dominique D'Hinnin, Président du conseil d'Administration depuis le 8 novembre 2017, de Monsieur Rodolphe Belmer, Directeur Général et de Messieurs Michel Azibert et Yohann Leroy, Directeurs généraux délégués.

Les rémunérations fixes et variables au titre de l'exercice 2017-2018 sont présentées dans les tableaux ci-dessous

### Rémunération fixe

	Exercice 2017-18
Michel de Rosen	71 212€
Rodolphe Belmer	650 000 €
Michel Azibert	363 384 €
Yohann Leroy	230 000 €

### Rémunération variable

	Exercice 2017-18
Rodolphe Belmer	610 103 €
Michel Azibert	342 239 €
Yohann Leroy	109 630 €

Il est rappelé que la rémunération de Monsieur Dominique D'Hinnin est composée exclusivement de jetons de présence (il convient de se reporter au dernier paragraphe).

Conformément aux recommandations AFEP-MEDEF, la part variable de la rémunération des mandataires sociaux exécutifs est fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs prédéterminés. La rémunération variable des mandataires sociaux exécutifs au titre de l'exercice 2017-18 pouvait varier entre 0 et 100% du salaire fixe pour M. Rodolphe Belmer, entre 0 et 105 % du salaire fixe pour M. Michel Azibert et entre 0 et 50% du salaire fixe pour M. Yohann Leroy. Elle est intégralement déterminée en fonction de critères de performance qui incluent :

#### Pour M. Rodolphe Belmer :

- des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 70%), liés au chiffre d'affaires (pour 28%), à l'EBITDA<sup>1</sup> (pour 14%), au plan d'économie LEAP (pour 14%) et au cash-flow-libre discrétionnaire<sup>2</sup> tel que défini par le Groupe (pour 14%),
- des objectifs qualitatifs (pour 30%)

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Rodolphe Belmer au titre de l'exercice 2017-18, s'établit à 93.9 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 610 103 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 97.66 % et les objectifs qualitatifs à 85 %.

<sup>1</sup> Résultat opérationnel avant dotation aux amortissements, dépréciation d'actifs et autres produits et (charges) opérationnels.

<sup>2</sup> Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation – Investissements « cash » - Intérêts et autres frais financiers payés nets des produits d'intérêts reçus.

Pour M. Michel Azibert :

- des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 35%) liés au chiffre d'affaires (pour 14%), à l'EBITDA (pour 7%), au plan d'économie LEAP (pour 7%) et au cash-flow-libre discrétionnaire tel que défini par le Groupe (pour 7%),
- des objectifs quantitatifs spécifiques liés aux fonctions de Directeur commercial et du développement du Groupe (pour 45%),
- des objectifs qualitatifs (pour 25%).

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Michel Azibert, au titre de l'exercice 2017-2018, s'établit à 94.2 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 342 239 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 97.66 % au niveau groupe, à 85 % au niveau commercial et les objectifs qualitatifs à 88 %.

Pour M. Yohann Leroy :

- des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 25%), liés au chiffre d'affaires (pour 10%), à l'EBITDA (pour 5%), au plan d'économie LEAP (pour 5%) et au cash-flow-libre discrétionnaire tel que défini par le Groupe (pour 5%),
- des objectifs qualitatifs (pour 25%).

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Yohann Leroy au titre de l'exercice 2017-2018, s'établit à 47.7 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 109 630 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 97.66 % et les objectifs qualitatifs à 93 %.

**Jetons de présence**

Le montant des jetons de présence dus pour l'exercice 2017-18 à M. Michel de Rosen au en tant que Président non-exécutif du Conseil d'Administration jusqu'au 8 novembre 2017 ressortent à 25 000 euros.

Le montant des jetons de présence dus pour l'exercice 2017-18 à M. Dominique D'Hinnin au en tant que Président non-exécutif du Conseil d'Administration à partir du 8 novembre 2017 ressortent à 167 111 euros.

Le montant des jetons de présence dus pour l'exercice 2017-18 à M. Rodolphe Belmer en tant qu'administrateur ressortent à 51 000 euros.

**À propos d'Eutelsat Communications**

Créée en 1977, Eutelsat Communications est l'un des plus grands opérateurs de satellites au monde. Grâce à sa flotte mondiale de satellites et à ses infrastructures au sol, Eutelsat permet à ses clients des secteurs Vidéo, Données, Services aux gouvernements et Connectivité Fixe et Mobile d'établir des liaisons efficaces à destination de leurs propres clients, où qu'ils se trouvent. Eutelsat diffuse plus de 6 900 chaînes, opérées par les plus grands groupes de télévision, touchant une audience d'un milliard de téléspectateurs équipés pour la réception satellite ou connectés aux réseaux terrestres. Basée à Paris, Eutelsat s'appuie sur un réseau mondial de bureaux et de téléports. Ses équipes, constituées de mille collaborateurs originaires de 46 pays, s'engagent au quotidien pour offrir la meilleure qualité de service. Eutelsat Communications est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) sous le symbole ETL.

Pour en savoir plus sur Eutelsat, consultez [www.eutelsat.com](http://www.eutelsat.com)

■ **Presse**

Marie-Sophie Ecuier

Tél. : + 33 1 53 98 37 91

[mecuer@eutelsat.com](mailto:mecuer@eutelsat.com)

■ **Investisseurs**

Joanna Darlington

Tél. : + 33 1 53 98 35 30

[jdarlington@eutelsat.com](mailto:jdarlington@eutelsat.com)

Cédric Pugni

Tél. : + 33 1 53 98 35 30

[cpugni@eutelsat.com](mailto:cpugni@eutelsat.com)